



HERBIGNAC

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 DÉCEMBRE 2024  
2024/124**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, le 11 décembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, sous la présidence de Mme Christelle CHASSÉ, Maire.

Nombre de membres dont le Conseil municipal doit être Composé	29
Nombre de conseillers en Exercice	29
Nombre de conseillers Présents	22
Nombre de votants	25

Etaient présents : Mme Christelle CHASSÉ, M. Maël CARIOU, Mme Cécilia DRÉNO, M. Alain FOURNIER, M. Michel CADIET, Mme Marie-Renée BIZET, M. Laurent GIRARD, Mme Françoise CHAMPION, M. Christian ROUX, Mme Claudie LELECQUE, M. Jean-Philippe BASTIEN, Mme Florence LE MEIGNEN, M. Ibrahim MAKO OLOW, Mme Emmanuelle DEBUSSCHÈRE, M. Cédric ORDUREAU, M. Pierre-Luc PHILIPPE, M. Arnaud COURJAL, Mme Florence LEPY, M. Christophe LIEGE, Mme Michelle GUILLEUX, M. Denis SEBILO, M. Laurent LELIEVRE.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme Jeanne DELASSUS (pouvoir à Mme Cécilia DRÉNO), M. Romain LAUNAY (pouvoir à M. Michel CADIET), Mme Huguette ROSIER (pouvoir à M. Pierre-Luc PHILIPPE), Mme Stéphanie PICOT, M. Adrien TRONSON, M. Yannick DANIEL, M. Robert ACQUITTER.

Secrétaires de séance : Mmes S. PICOT et M. GUILLEUX

**TARIFS 2025 CIMETIERES**

Rapporteur : Christelle CHASSÉ

Madame la Maire rappelle que chaque année, la ville fixe les tarifs relatifs aux cimetières d'Herbignac (Bourg et Pompas).

Elle propose un maintien des tarifs de 2024 pour 2025 en appliquant un nouveau tarif de concession pour les plaques au jardin du souvenir.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** l'avis de la commission Finances, Personnel et Vie économique du 19 novembre 2024 ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de gérer les emplacements dédiés aux plaques du jardin du souvenir ;

**Le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ des votants, DÉCIDE :**

♦ **D'ADOPTER** les tarifs suivants

**Tarifs Cimetière 2025**

Prestation	
Vacation funéraire	20 €
Préparation cuve et fermeture	45 €

Fournitures	
Boite à ossements (fournie par les services techniques)	Facture fournisseur
Caveau (1, 2 ou 3 places)	
Case au Columbarium	Facture fournisseur + main d'œuvre
Cave-urne	Facture fournisseur
Equipement réattribué	50 % de la facture fournisseur

Concessions		
Concession enfants (1m <sup>2</sup> )		
	15 ans	100 €
	30 ans	200 €
Concession adultes (2 m <sup>2</sup> )		
	15 ans	230 €
	30 ans	410 €
Concession Columbarium		
	15 ans	230 €
	30 ans	410 €
Concession cave urne		
	15 ans	230 €
	30 ans	410 €
Plaques jardin du souvenir *		
	15 ans	50 €

\* y compris fourniture et gravure de la plaque

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans les mêmes conditions de délai.*

**Certifié exécutoire par la Maire compte tenu  
De la réception en Préfecture, le 17 décembre 2024  
Et de la publication, le 18 décembre 2024**

**Pour extrait certifié conforme  
Mme La Maire,  
Christelle CHASSÉ**



